

## La récolte française estimée à la hausse

« On peut estimer la récolte de miel 2015 entre 15 000 et 17 000 tonnes », selon un communiqué de l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf) diffusé le 29 octobre. En 2014, la récolte avait été de 10 000 t. Gilles Lano, président de l'Unaf, tempère ses résultats en hausse : « L'objectif de redonner à la France sa place de grand producteur de miel est malheureusement loin d'être atteint ». En 2014, les importations importantes sont soulignées pour la récolte 2015 : « Elle a été plutôt bonne sur le colza, comme sur le romarin. En revanche, le miel de thym est quasiment inexistant. »

## Syngenta s'associe à DSM Développer des solutions biologiques

L'agronome suisse Syngenta a annoncé le 6 novembre un partenariat avec le groupe néerlandais DSM pour développer et commercialiser des solutions biologiques pour l'agriculture, un segment à fort potentiel de croissance. Les deux sociétés vont développer ensemble des solutions microbiennes, notamment pour les produits de biocontrôle, les biopesticides et biostimulants, a indiqué le groupe bâlois dans un communiqué. Elles envisagent ensuite de commercialiser conjointement les solutions issues de cette plateforme de recherche. Cette collaboration vise à accélérer le développement d'une gamme de produits basés sur des micro-organismes d'origine naturelle pour les traitements avant et après les récoltes, a expliqué Syngenta. Au cours des dix prochaines années, les solutions biologiques sont promises à une croissance à deux chiffres et pourraient représenter jusqu'à 10 % du marché mondial de la protection des cultures d'ici 2030, a-t-il quantifié. Ces organismes sont capables de protéger les cultures contre les ravageurs et les maladies, mais aussi de lutter contre la résistance, d'améliorer la productivité et la fertilité des plantes, a souligné le groupe suisse.

## Céréales

### Tritordeum tente de percer sur le marché français

Deux ans après son lancement en Espagne et en Italie, la nouvelle céréale tritordeum a été présentée à Paris le 5 novembre aux Journées techniques de la meunerie et des industries céréalières. Ce croisement entre un blé dur et une orge sauvage présente « des avantages agronomiques et nutritionnels », d'après un communiqué de la société espagnole Agrasys, qui en détient les droits exclusifs. Cette nouvelle céréale présente « des rendements similaires au blé, une bonne tolérance aux pathogènes et nécessite peu de fertilisants ». Le tritordeum offre sur le plan nutritionnel « une teneur élevée en fibres et en acide oléique » ainsi qu'en antioxydants, et un « gluten moins complexe ». Un contrat de licence commerciale pour le marché français a été signé par Agri Obtentions, filiale de l'Inra. Agri Obtentions sera chargée de la multiplication et de la vente des semences ainsi que d'organiser la production de tritordeum en France », précise le communiqué. Pour 2015-2016, Agrasys revendique 1 700 hectares de tritordeum semés en Europe, dont 40 ha pour des premiers essais dans l'hexagone.

# Une constante adaptation de la stratégie

**Le varroa, c'est l'ennemi public numéro un des apiculteurs depuis près de 30 ans, et plus encore des apiculteurs bios qui ne disposent pas du même arsenal de lutte que les apiculteurs conventionnels. Le MAQS, spécialité à base d'acide formique, vient augmenter les moyens de lutte à leur disposition, mais ce n'est pas une panacée.**

■ Technicien apicole à la Chambre d'agriculture de région Alsace (Cara), Alexis Ballis a mené des essais afin de comparer l'efficacité de divers médicaments anti-varroa. Avec deux principaux enseignements à la clé : « Un des deux produits conventionnels est plus efficace que tous les autres produits. Et la date de mise en place du traitement est aussi très importante : il faut s'y prendre à temps et commencer le déparasitage le plus tôt possible. »

## Couper, brûler, emprisonner...

Il existe tout d'abord des stratégies de lutte mécanique, qui se fondent sur la biologie du varroa. En effet, le parasite se multiplie exclusivement dans le couvain des abeilles. Et, comme le couvain de mâles est six à douze fois plus infesté par les varroas que le couvain d'ouvrières, il peut s'avérer intéressant de sacrifier une partie du couvain mâle pour éliminer une partie de la population de varroas et ainsi freiner l'infestation. « Cette méthode de lutte nécessite trois à quatre découpes de couvain par an pour être efficace, idéalement positionnées en avril, mai et juin. » Mais, bien menée, elle permet de



Mise en place de la spécialité MAQS dans une ruche atteinte de varroa. Photo Alexis Ballis

## Wanted: Varroa destructor

Varroa destructor est un acarien parasite des abeilles au nom binomial évocateur. En effet, le varroa se nourrit du sang des abeilles, les affaiblissant considérablement, déséquilibrant l'organisation interne des colonies d'abeilles en provoquant à l'automne un déficit en abeilles élèveuses et un excès en butineuses. L'affaiblissement des abeilles est tel qu'elles ne pourront au final survivre à l'hiver. Ce parasite est reconnu comme la cause principale des pertes de ruches. L'Alsace serait plus infestée par le varroa que d'autres régions françaises, ce qui peut s'expliquer en partie par son climat plus continental. Ce qui est sûr, c'est que le niveau d'infestation par le parasite est très variable d'une région ainsi que d'une année à l'autre. Et que « le varroa c'est un peu comme un iceberg : le niveau d'infestation que l'on peut constater à l'œil nu n'est rien comparé au niveau d'infestation réel de la ruche car la majorité des acariens se situe à l'abri dans les alvéoles, donc aussi à l'abri des produits de traitement. »

Autre particularité qui rend difficile l'évaluation de l'intensité de l'infestation : toutes les ruches au sein d'un même rucher ne présentent pas le même niveau d'infestation. Il y a toujours quelques ruches, qu'Alexis Ballis qualifie de « têtes à poux », qui sont beaucoup plus infestées par le varroa que les autres. Et une fois que le parasite aura eu raison d'une colonie, il ira en infester une autre, située dans le même rucher ou dans un rucher voisin. « Tous ces éléments font qu'il est difficile de prévoir le niveau d'infestation par le varroa et qu'il est nécessaire de mettre en place une stratégie de lutte réfléchie et suivie. »



Une abeille porteuse d'un varroa. Photo ITSAP - Institut de l'abeille

réduire l'infestation par rapport à une ruche non traitée de la sorte. L'essai conduit en Alsace a mis en évidence une réduction moyenne de l'infestation d'environ 25%. « Cependant, si elle donne de bons résultats, cette méthode n'est pas suffisante pour maintenir le niveau d'infestation par le varroa à un niveau acceptable et il faut l'accompagner d'autres méthodes de lutte », souligne Alexis Ballis.

La méthode de lutte dite héroïque - mais qu'on pourrait aussi qualifier de technique de la terre brûlée - consiste à sacrifier un couvain trop infesté en le brûlant. Elle est efficace, mais traumatisante pour la colonie et l'apiculteur : il faut relancer la ponte, avoir des cadres prêts pour accueillir le nouveau couvain...

Il est également possible de rompre le cycle de développement du varroa en emprisonnant la reine dans une cage pour qu'elle ne puisse plus pondre et donc créer un laps de temps sans couvain durant lequel le varroa ne pourra plus se multiplier. Cette technique, en prolongant une période sans couvain operculé, permet de déparasiter l'essaim, par exemple à l'acide oxalique, une molécule très efficace contre le varroa mais qui doit être utilisée en l'absence de couvain,

## Du bon usage d'Apivar en conventionnel

En apiculture conventionnelle, deux produits phytosanitaires contre le varroa possèdent une AMM : Apivar et Apistan. Apivar est la référence puisqu'il permet d'éliminer plus de 95 % de la population de varroa. Il lui faut cependant 12 à 13 semaines pour réaliser cela, soit quatre cycles de couvain. Pour être le plus efficace possible, Alexis Ballis conseille de débiter les applications entre le 15 juillet et le 1<sup>er</sup> août. Cette période correspond parfois à la récolte de la miellée de sapin, ce qui pose un dilemme entre favoriser la récolte ou favoriser la santé des colonies (les traitements doivent en effet être posés après le retrait des hausses à miel). Le technicien conseille de faire deux lots, un avec les ruches très infestées, l'autre avec les ruches moins infestées, capables de poursuivre la production sans trop souffrir de l'infestation. Sur le premier, il s'agit de débiter le traitement avec Apivar le plus tôt possible afin de laisser le temps aux colonies d'élever de nouvelles abeilles, déparasitées, avant l'hiver. Sur le deuxième, il s'agit de débiter le traitement avec Apivar dès que la récolte de miel de sapin est terminée.

donc normalement uniquement en hiver. « Les retours sur cette méthode de lutte sont très positifs », note Alexis Ballis, qui incite toutefois à y recourir avec prudence car elle fragilise l'essaim, et la reine peut être rejetée par la colonie lors de sa libération. »

## Ou gazer à l'acide...

À ces méthodes de lutte mécanique s'ajoutent des méthodes de lutte chimique à base d'huile essentielle de thymol (seule huile essentielle ayant fait preuve d'une efficacité significative contre le varroa) ou d'acides (formique ou oxalique). Depuis peu, un produit phytosanitaire à base d'acide formique a obtenu une Autorisation de mise sur le marché (AMM) pour la lutte contre le varroa en bio, le MAQS. Dans cette spécialité, l'acide formique est formulé dans un gel à diffusion contrôlée qui garantit son action curative. Utilisé selon les recommandations d'emploi, l'acide formique touche à la fois les varroas phorétiques (accrochés aux abeilles) et ceux situés sous l'opercule des alvéoles du couvain (varroas en phase de reproduction). Cette solution présente des avantages : facilité d'utilisation, possibilité d'utilisation en saison, moins de risque de surdosage qu'avec l'acide formique liquide... Mais aussi des inconvénients. Ainsi, MAQS n'est homologué que pour certains modèles de ruches (Dadant et Langstroth) et ne doit être utilisé

## Aller plus loin

Cet article a été rédigé suite à l'intervention d'Alexis Ballis lors de la journée dédiée à l'apiculture biologique proposée le 3 novembre par l'Organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace et grâce à son Mémento de l'apiculteur - Un guide sanitaire et réglementaire, facilement téléchargeable sur le site de la Chambre d'agriculture de région Alsace, section apicole ([www.al-sace.chambagri.fr/eleveage/apiculture.html](http://www.al-sace.chambagri.fr/eleveage/apiculture.html)). Vous y trouverez aussi les bilans des enquêtes sur les pertes hivernales (état des lieux et analyse des facteurs qui influencent les pertes), d'anciens Flash Abeilles (bulletin technique apicole), des bilans d'essais techniques, des supports de formation...

Bérengère de Butler